



Procès-Verbal



Réunion du

Conseil d'administration
du Centre Communal d'Action Sociale

06 juin 2024

Le jeudi 06 juin 2024 à quinze heures, la Commission Administrative du Centre communal d'action sociale s'est réunie en session ordinaire en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Caroline SANCHEZ, maire, conformément à la convocation adressée en date du 31 mai 2024 à ses membres.

MEMBRES PRÉSENTS :

Mme SANCHEZ Caroline, Mme JUDE Elisabeth, Mme HUREZ-BEAUCHAMPS Caroline, M. GUENEZ Frédéric, M. DESOR Jean-René, M. GIDASZEWSKI Benoît, Mme FARINE Marie-France, Mme LATURELLE Eugénie, Mme AUBERT Noëlla, Mme AUBERT Emmanuelle, Mme POULAIN Lydie, Mme DELECOURT Claudine ;

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme CAUVIN Léa, représentée par Eugénie LATURELLE
M. SKRZYPCZAK Jean-Pierre, représenté par Elisabeth JUDE
Mme CARLES Marie-Claire, représentée par Claudine DELECOURT
M. LESAGE Guy, représenté par Jean-René DESOR

MEMBRES EXCUSÉS : ././.

MEMBRE ABSENT :

M VAN MAËL Laurent

Secrétaire de séance : Mme Christine PAGEOT- BOENS, responsable CCAS

Tristan DUBOIS, assistant CCAS, est excusé.

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 08 avril dernier n'appelle pas d'observations, il est approuvé à l'unanimité.

L'appel étant fait et le quorum atteint, lecture est donnée des points à l'ordre du jour.

1) Aide sociale facultative mensuelle – Admission, suspension, radiation et aides exceptionnelles

Dossier N°2024-02-39

Personne seule, admise au 01/03/2024, a repris une activité professionnelle intérimaire en mai. Ressources non communiquées mais supérieures au barème : 581€.

Décision : radiation au 01.06.2024

Dossier N°2024-02-42

Personne seule avec 1 enfant, admise au 01/03/2024, a repris un travail. Ressources supérieures au barème de 798€.

Décision : radiation au 01.06.2024

Dossier N°2024-06-19

Personne seule avec deux enfants à charge, a repris une activité professionnelle le 08 avril dernier. Ressources supérieures au barème de 1.015€.

Décision : radiation au 01.06.2024

Dossier N°2024-02-27

Personne seule au RSA. N'a pas déposé les justificatifs demandés.

Décision : radiation au 01.06.2024

Demande de tarif CCAS pour la cantine :

Dossier N°2024-05-08

Couple qui bénéficie du dispositif jusque juillet pour ses deux enfants scolarisés à Gallieni et renouvelle sa demande pour la prochaine rentrée scolaire. Monsieur retraité et madame mère au foyer. Ressources supérieures au barème de 1.265€.

Décision : rejet à l'unanimité compte tenu d'un net dépassement de ressources, l'octroi accordé précédemment devant rester exceptionnel et faisait suite à un changement de situation.

Depuis la précédente réunion, deux aides exceptionnelles ont été attribuées :

13/05/2024	50 € Dossier N°2023-10-26	Dépannage suite vol/perte espèces
15/05/2024	50 € Dossier N°2024-05-45	Difficultés passagères en attente régularisation complément familial

Adopté à l'unanimité.

2) Forum citoyenneté et handicap du 08/10/2024 – Organisation

À ce jour, les partenaires suivants ont confirmé leur participation :

Salle des fêtes Jules Fromont :

- Centre Basse Vision représenté par Écouter Voir Optique Mutualiste du Douaisis
- Bibliothèque sonore de Lille
- AFEJI : habitat inclusif + participation d'une Compagnie de Théâtre Les Lézards de la Scène
- le CLIC du Douaisis avec la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

- APSR - auto-école sociale et solidaire disposant d'un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la participation de l'APSR - Actions Préventions Sécurité Routière – à notre forum, le conseil d'administration valide à l'unanimité pour un coût de 180 € la présence d'un salarié diplômé et d'un véhicule adapté de 14h à 18h pour des mises en situations réelles sur la chaussée avec des élèves. Madame la présidente est autorisée à signer tout document s'y rapportant.

En séance, Emmanuelle AUBERT ajoute que cela sera un plus de pouvoir essayer le véhicule en situation réelle.

- UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques)
- CRA (Centre Ressources Autisme)
- L'APEI et l'ESAT du Raquet
- Centre Hospitalier de Douai et le CMP (Centre Médico-Psychologique de l'enfant et de l'adolescent)
- Département du Nord – MDPH (Maison Départementale pour les personnes handicapées)
- Le GAPAS (aide aux personnes en situation de handicap enfants ou adultes)
- Bailleur social : Maisons et Cités

En séance, madame la présidente demande si l'on a des retours des autres bailleurs (NOREVIE, PARTENORD...) et de veiller à ce qu'ils aient été sollicités également.

- Mission locale de Douai
- Association SPIE – foyer de vie adultes handicapés

Sur la scène de la salle Jules Fromont

- Les Lézards de la scène
- Solidanse de Courchelettes
- Les Lankaï de Flers en Escrebieux

Salle Yves Aubert

- point info famille Arlequin
- maison des parents de Douai
- crèche – Éveil pluriel
- MJC section jeunesse

Vestiaire dans le hall de la salle Jules Fromont

- Atelier bien-être par Anne Wipliez : réflexologie plantaire

À l'extérieur :

- Atelier gratuit boccia proposé par le Centre Hélène Borel
- La Ferme des Ailleurs d'Arleux – ancien corps de ferme rénové en résidence de tourisme 100 % inclusif
- Parcours de sensibilisation au handicap animé par l'association Le Clef de l'Espoir de Waziers qui prêtera du matériel pour la journée (fauteuils, bandages, cannes ...)
- France Handicap – atelier sportif
- chiens guides d'aveugles
- l'Association Vélo sans Âge
- Guidons HCP

- Truck SOLIHA et stand accolé
- FRITERIE

En séance,

Concernant les ateliers en extérieur, madame la présidente précise de bien informer en amont les classes qui viendront en leur communiquant des créneaux horaires définis pour chaque classe pour éviter tout débordement et également d'informer le collège de la tenue du forum afin de connaître leur participation ou non.

D'autres contacts sont à confirmer :

- IRPA (autisme)
- CPTS Grand Douai
- pas de retour de la ludothèque
- EHPAD (exposition ou autre)

En séance,

Eugénie LATURELLE évoque le cercle humaniste (maintien à domicile, personnes âgées et handicapée uniquement) qui souhaite participer Elisabeth JUDE répond qu'elle rencontrera prochainement les intervenants s'ils le souhaitent.

Madame la présidente souligne que dans le cadre du partenariat du CCAS avec la ville pour l'organisation de cette manifestation le café d'accueil et les boissons seront pris en charge par la municipalité.

Une réunion interservices sera programmée prochainement avec la direction générale pour aborder la communication (ouverture tous publics Lambres et extérieur, invitations, personnalités à inviter) et pour prévoir l'implication des services techniques et de la police municipale pour la sécurisation du site et les modalités préalables.

En séance,

Benoît GIDASZEWSKI demande comment cela fonctionne pour les invitations ? la communication sur la page facebook ? pour l'accueil de groupes comme l'APEI de Montigny ?

Elisabeth JUDE répond que l'information générale est passée et pour l'instant les inscriptions sont en train d'être finalisées en vue d'établir les documents de communication.

Madame la présidente précise que ces documents seront préparés par le nouveau responsable communication qui arrivera début août et demande dans un premier temps à Mme PAGEOT de faire un « save the date » aux différents partenaires et officiels pour les informer en amont et qu'ils puissent bloquer la date dans leurs agendas, en y ajoutant Christine VAILLANT, responsable de la crèche.

3) Bilan sur l'utilisation du Trait d'union des Quartiers

Pour rappel, la Navette dénommée « Le Trait d'Union des Quartiers » assure les déplacements à l'intérieur de la commune pour les seniors d'au moins 70 ans et valides car le véhicule n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Elle circule le mardi après-midi pour aller au club des aînés « la Chênaie » ou aller faire des courses, ainsi que le jeudi matin pour les courses également (magasins, fleuristes, cimetière, coiffeurs, etc.).

Occasionnellement, des déplacements peuvent être pris en charge en dehors de ces créneaux, mais cela doit rester exceptionnel (rdvs médicaux à la clinique...) et pendant les horaires d'ouverture du CCAS.

Rappelons également que le véhicule est utilisé par d'autres services ou déplacements dans et hors commune (aînés à amener aux différentes manifestations organisées par la ville, transport du jury lors du concours des villes fleuries, transports des enfants pour les centres de loisirs...).

Les demandes des moins de 70 ans ou ayant des problèmes particuliers sont étudiées au cas par cas, sachant que les personnes doivent pouvoir monter et descendre seules du véhicule. Une personne s'est manifestée dans ce cadre cette semaine et formulera une demande en cas de besoin.

En 2023, 3 à 4 aînés se rendaient le mardi au club et 1 ou 2 personnes s'inscrivaient pour le jeudi matin ou pour un rendez-vous administratif (urbanisme, CCAS). Au total, 15 personnes ont profité du service sur l'année.

Pour 2024, il y a des personnes différentes de l'an dernier (décès placement...) mais toujours 3 à 4 personnes qui se rendent le mardi au club et 4 autres personnes le jeudi matin en courses.

Pour la première fois, 5 personnes (dont 3 nouvelles) se sont inscrites pour aller le 1^{er} mercredi de ce mois de juin au marché local.

Hors marché, ce sont donc 6 personnes chaque semaine minimum qui sont transportées et depuis le début de l'année, au total 15 personnes ont profité du service.

En séance, sur le constat que la navette est peu utilisée pour les courses, les intervenants sont d'accord pour expliquer cela par le fait que ce sont généralement les familles ou les aides à la personne qui s'en chargent. Par ailleurs, le fait que le véhicule ne soit pas adapté aux personnes en fauteuil roulant est évoqué.

Madame la Présidente répond que ce point sera à prendre en compte dans la réflexion à avoir lors de son remplacement.

4) Bilan financier des tickets de manège – fêtes de Sigebert 2024

Finalement, ce sont 16 enfants qui ont bénéficié de la prise en charge de 3 tours de manège chacun, soit 48 bons émis par le CCAS.

À ce jour, un seul des forains a fait parvenir sa facture, il s'agit de 13 coupons à 3€, soit 39€.

En séance, madame la présidente ajoute que ce jour 5 tickets à 4€ ont été réceptionnés, soit un total pour l'instant de 59€ pour 18 tickets. Le total sera communiqué lors de la prochaine réunion.

5) Point sur les visites de courtoisie à domicile

Les différents groupes constitués ont entamé leurs visites chez nos personnes fragiles ou isolées.

Les retours qui ont été rapportés pour l'instant montrent que les seniors sont satisfaits de ces rencontres qui répondent à un besoin de rompre l'isolement et leur permettent de poser des questions ou d'obtenir des informations diverses en toute convivialité. Une situation complexe a ainsi été remontée au CCAS qui a pu intervenir auprès des personnes compétentes et des dossiers de téléalarme ont pu être remis également.

En séance,

Noëlla AUBERT souligne que parfois certaines personnes demandent les visites mais n'en auraient pas besoin, car elles ont une vie sociale active.

Eugénie LATURELLE confirme et précise qu'elles sont contentes d'avoir les visites en plus.

Jean-René DESOR rappelle que cette action répond à une demande de leur part.

Claudine DELECOURT précise pour sa part avoir eu trois visites déclinées et deux visites assez longues (jusqu'à 2 heures) chez des gens qui sont bien entourés et bien occupés, mais l'accueil est toujours bon.

Marie-France FARINE annonce pour sa part qu'elle sera contactée par une des personnes uniquement s'il y a canicule.

Eugénie LATURELLE et Noëlla AUBERT souligne qu'il arrive aussi parfois de rendre visite à des personnes très bavardes à qui elles ont apporté une oreille attentive.

Marie-France FARINE confirme qu'il y a beaucoup d'écoute à apporter et ajoute qu'elle a également droit à des petites recettes de cuisine parfois.

Emmanuelle AUBERT précise qu'avec Marie-Claire CARLES, elles ont rendu visite à une personne seule, sans enfant, qui ne peut plus se déplacer, et qui a bien apprécié la visite mais regrette de ne peut pas pouvoir participer à la vie de la ville.

Il y a également un couple de nonagénaires très bien mais chez qui les visites pourraient avoir lieu tous les mois.

Madame la présidente rappelle l'importance des visites et constate la variété de profils différents les uns des autres.

6) Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 16h00.

La Présidente



Caroline SANCHEZ

La secrétaire de séance

Christine PAGEOT-BOENS